

M. ROBERT KASISI :

Je vais le faire. Je vais le faire.

1760

LA PRÉSIDENTE :

Ça va. Merci beaucoup.

1765

M. ROBERT KASISI :

O.K. Alors, c'est moi qui vous remercie, merci beaucoup puis bonne soirée.

1770

**M. STÉPHANE MÉLANÇON
M. PIERRE MARCOUX**

LA PRÉSIDENTE :

1775

Alors, on passerait à notre prochain intervenant. Il s'agit de messieurs Mélançon et Marcoux de Ski de fond Montréal.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

1780

Bonsoir, Madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

1785

Bonsoir, Monsieur Mélançon.

1790

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

1795 Bonsoir, Monsieur, Madame les commissaires. Alors, Monsieur Marcoux et moi on va vous parler de Montréal, en fait d'une saison qui est parfois mal aimée ou qu'on oublie dans les aménagements ou dans la planification qui est l'hiver.

1800 Et en Amérique du Nord, Montréal est quand même une des rares villes importantes nordiques qui a un hiver vraiment soutenu avec l'enneigement. Et on voulait apporter un petit éclairage sur le plan directeur d'aménagement de l'Université de Montréal sur la saison hivernale.

1805 Nous sommes Ski de fond Montréal. Donc, bien entendu on est des gens qui sont très actifs l'hiver par définition, mais on est actifs aussi quatre saisons. Et puis Ski de fond Montréal pour bien nous définir, on regroupe des gens qui pratiquent le ski de fond, des passionnés, toutes vitesses confondues. Et on oeuvre aussi dans plusieurs parcs de la Ville de Montréal pour du développement du ski de fond aux Montréalais issus de l'immigration et aussi aux Montréalais de plusieurs générations.

1810 Mais l'idée c'est de faire développer la pratique du ski de fond puis aussi de faire aimer l'hiver. Donc ça, c'est notre façon de réussir à faire, à apprivoiser les gens à aimer l'hiver. Donc, je vais tout de suite passer à la présentation.

1815 Alors, voici des préoccupations ou des suggestions concernant le campus de l'Université de Montréal, saison hivernale. Bien entendu, l'hiver bon, on est habitués à toutes les difficultés que ça peut nous occasionner pour les vents, le froid, l'accumulation de glace, les bancs de neige, tout ça. Mais si on y faisait bien attention, il y a moyen de convertir ça à notre avantage.

L'hiver peut être agréable si on sait bien apprivoiser les cadeaux que l'hiver nous fait.

1820 Étant moi-même un ancien étudiant de l'Université de Montréal, je me souviens très bien de cet emplacement-là et bon, je suis vraiment heureux comme bien d'autres de voir que l'Université veut transformer et mettre à niveau le chemin de la tour.

1825 L'été bien entendu beaucoup d'activités peuvent avoir lieu. Il y aura certainement des aménagements qui seront faits pour pouvoir inviter les gens à circuler puis à découvrir et à profiter du point de vue et de la montagne.

1830 Nous, naturellement, on s'est préoccupés de l'hiver. On s'est dit, bien pourquoi qu'il ne pourrait pas y avoir aussi une promenade hivernale qui pourrait être aménagée pour les cyclistes d'hiver, mais aussi les raquetteurs et bien entendu les fondeurs. Quand même, il y a beaucoup de dénivelés qui peuvent être intéressants. Et d'ailleurs, l'Université de Montréal compte une équipe de ski de fond.

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

1840 Ça leur fera un lieu d'entraînement. Et même, ça pourrait être un lieu de déplacement à travers l'Université qui est quand même, qui occupe une bonne superficie. Ça pourrait aussi, on le verra plus loin, être une occasion aussi de bonifier, et là, je rejoins ce que monsieur Kasisi disait tout à l'heure concernant la complémentarité avec le parc du Mont-Royal et aussi sans doute le cimetière. Il y a des liens sans doute qu'on pourrait faire aussi été comme hiver.

1845 Donc, il y a un potentiel très intéressant à travers le plan directeur de l'Université de Montréal, et ça, on s'en félicite. Puis on saisit aussi l'occasion pour valoriser la saison hivernale.

1850 Maintenant, quelques propositions. L'axe de vie, donc c'est les promenades proposées. Naturellement, nous, on propose en saison hivernale d'aménager les pistes de ski de fond. Naturellement, ce n'est pas très lourd à organiser ou à aménager, dans la mesure où est-ce que les talus sont déjà bien orientés ou nivelés. Une dameuse, après une certaine épaisseur de neige, peut facilement tracer les sentiers.

1855 Donc, c'est assez léger en termes d'impact sur l'environnement et en termes de coût aussi, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'infrastructures à faire. Il s'agit simplement de le planifier au moment de l'aménagement et puis ça rend possible cette activité.

Naturellement, on a aussi le parc derrière la Polytechnique, qui offre lui aussi un potentiel d'aménagement de sentiers de ski de fond, de raquette et aussi de randonnée hivernale.

1860

Donc, on vous a mis ici en rouge les sentiers projetés de ski de fond qui ne sont pas en compétition. Puis c'est important, parce que ça se voit aussi dans d'autres parcs de la Ville de Montréal où est-ce qu'il y a une compétition ou un conflit d'usage entre les promeneurs puis les utilisateurs des sentiers de ski de fond ou de raquette.

1865

L'idée c'est aussi de planifier déjà d'avance des sentiers qui ne seraient peut-être ouverts que l'hiver et que l'été ça pourrait être des prés ou encore là, je rejoins ce que monsieur Kasisi disait, où est-ce que ça pourrait être de la biodiversité qui pourrait être en saison été, qui ne serait pas marchable, mais qui serait réutilisé l'hiver durant la saison où la végétation est en dormance.

1870

Donc, c'est des propositions qu'on vous fait. Bien entendu, le long d'Édouard-Montpetit il y aura aussi un axe qui pourrait être intéressant d'exploiter pour pouvoir se déplacer d'un endroit à un autre.

1875

Et puis, je pense que ça pourrait peut-être même aussi, mais certainement favoriser l'inclusion du campus à travers sa communauté, le quartier. Donc, on imagine assez facilement que les gens pourraient pratiquer leur sport à travers le campus surtout en saison hivernale.

1880

Alors, ici une petite photo simplement pour qu'on puisse apprécier les dénivelés. Ce n'est pas catastrophique. Il y a vraiment moyen de faire du ski là-dedans sans se casser la gueule. Donc, il y a un potentiel, c'est ce qu'on voit, c'est ce qu'on a pu apprécier en visitant les lieux. Il s'agit simplement de le planifier.

1885

Et aussi, maintenant, petite proposition. La coulée verte, naturellement c'est un projet très intéressant et on irait même un peu plus loin, c'est qu'on vous proposerait l'agrandissement du parc en se réappropriant le stationnement à proximité de la Polytechnique.

1890

J'ai une autre diapo. Donc, voici la coulée. On voit sur la photo de gauche le stationnement de Polytechnique. Une vue un peu plus rapprochée où on voit en jaune le

stationnement de Polytechnique et aussi un potentiel... ça permettrait de réunifier, d'augmenter la superficie d'espaces verts qui seraient convertis en parc dans ce cas-ci.

1895 Maintenant, si on veut faire du ski fond sur le campus de l'Université de Montréal, bien pourquoi pas inclure, surtout au CEPSUM d'abord, la location et le prêt d'équipement de ski de fond à la communauté étudiante et peut-être aussi aux résidents.

1900 Donc, on a mis ici sur cette carte les propositions de lieu où pourraient avoir lieu les comptoirs de prêt ou de location. Il y a certains bâtiments qui ont des halls très vastes, qui pourraient être utilisés l'hiver temporairement, avec des aménagements temporaires pour favoriser la location et le prêt d'équipement.

1905 Maintenant, on arrive vers les liens. Je vais quand même aborder cette question-là pour pouvoir vous proposer quelques pistes de liaison entre le campus et les autres espaces verts de la montagne.

1910 Alors, le premier lien qui est le plus évident et peut-être le moins lourd à aménager, c'est le lien avec l'avenue Côte-des-Neiges qui permet de reconnecter à Remembrance et nous faire accéder en ski de fond, en vélo, à pied vers le parc du Mont-Royal.

1915 Donc, on voit ici l'emprise en bordure de la rue, bien encore de Côte-des-Neiges où on a vraiment beaucoup d'espace qui pourrait être réutilisé toujours en saison hivernale, pour permettre aux skieurs de circuler sur le campus, d'aller sur Côte-des-Neiges et de continuer leur balade vers le parc du Mont-Royal.

1920 Si on se rend à la position de la Ville de Montréal, assurément qui seraient très heureux de pouvoir désengorger sans doute une partie des promeneurs à d'autres endroits que dans le parc du Mont-Royal. Donc, on se trouve à étendre un peu le domaine skiable de la montagne et je crois que ça serait très bien reçu de la part de la Ville à ce niveau-là.

D'autres liens à développer. Je vais passer rapidement, mais encore là on rejoint les recommandations de monsieur Kasisi concernant un corridor vert à travers les cimetières. Donc, on propose d'ailleurs que l'Université de Montréal prenne l'initiative pour s'asseoir à la table avec les gens de la Ville et aussi des cimetières pour pouvoir étudier la possibilité.

1925 Et ne pas oublier aussi que bon, comme vous savez, le campus est très desservi en transport en commun. Donc, encore là, c'est très intéressant de pouvoir débarquer avec ses skis puis commencer à skier sur la montagne.

1930 Des évènements populaires aussi pourraient avoir lieu tout près du campus, sur le campus. Et on peut imaginer quand même qu'en hiver on se trouverait à redynamiser l'espace de vie qui est espéré, qui est voulu par le plan directeur.

1935 Il y a quelques annexes, mais je vous les enverrai, c'est surtout sur des coupes. Donc, c'est des propositions visuelles qu'on vous fait. Mais je ne voulais pas prendre trop de votre temps ce soir. Je vais être à l'écoute de vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

1940 Parfait. Merci beaucoup, Monsieur Mélançon et monsieur Marcoux qui est dans doute dans l'ombre quelque part.

Alors, peut-être une première question de la part de mon collègue Radouan Torkmani.

LE COMMISSAIRE :

1945 Vous avez répondu, Monsieur Mélançon, c'est bien ça?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

1950 Oui, oui.

LE COMMISSAIRE :

1955 Oui. Vous avez répondu effectivement, ma première question portait sur les différents chemins et sentiers. Et vous avez répondu très, très clairement. Donc, je n'ai pas d'autres questions à ce sujet. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1960

Ça va aller. Danielle?

LA COMMISSAIRE :

1965

Oui. Bien, vous avez parlé de vestiaires temporaires aménagés les fins de semaine. Qu'est-ce que ça serait plus concrètement, comment vous voyez ça?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

1970

Dans le fond, ce que les skieurs auraient besoin c'est un espace pour pouvoir bon, changer leur botte, pouvoir peut-être mettre leur botte dans un espace aménagé et des bancs. Puis après ça, soit qu'il y a de l'espace de location pour l'équipement, pour le prêt d'équipement. Mais ça reste quand même assez...

1975

Si on va par exemple au parc du Mont-Royal, au pavillon du lac des Castors, ça reste quand même assez minimaliste comme aménagement puis ça peut être déménageable assez facilement. C'est des modules qui sont installés, qui peuvent être retirés. Donc, c'est ce à quoi on pensait.

1980

LA COMMISSAIRE :

Au lac des Castors, si je me souviens bien, c'est la Ville qui gère ces installations-là?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

1985

Bien, c'est un partenaire. C'est la Ville de Montréal avec les grands parcs ont des partenaires et c'est les Amis de la montagne qui ont la gestion du parc de location et une partie du chalet, pour le restaurant aussi.

1990

LA COMMISSAIRE :

1995 Est-ce que vous voyez que ce serait comme Ski de fond Montréal qui pourrait gérer ces équipements temporaires pour l'Université?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

2000 Ce n'est pas l'objectif de la demande. On pourrait être un partenaire pour toutes sortes d'initiatives qui seraient bienvenues. Ça pourrait être le développement, il y a des écoles de ski ou même, on a une équipe de compétition et on donne aussi des coups de main à l'équipe de skieurs de l'Université de Montréal. Donc, on est prêt à donner un coup de main au niveau qui sera nécessaire.

2005

LA COMMISSAIRE :

Merci. Ça répond à mes questions.

2010

LA PRÉSIDENTE :

Moi j'aurais une question. Entre autres, dans votre mémoire vous indiquez, vous souhaitez que le pavillon situé sur le toit du stationnement Louis-Colin soit utilisable durant les quatre saisons. Qu'est-ce que vous avez en tête exactement?

2015

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

Je vais demander à mon collègue, monsieur Marcoux, qui est plus informé sur ce projet.

2020

M. PIERRE MARCOUX :

Parfait. C'est parce que quand on regarde la coupe du pavillon, on dirait... il n'y a pas de mur. On a fait un croquis que vous regarderez plus tard. C'est dans les annexes qu'on ne vous pas présenté, mais c'est qu'on l'a vitré.

2025

C'est que c'est trop... pas trop facile. Ça serait erroné de construire juste un pavillon pour l'été. Il faut le construire pour les quatre saisons. Il montre une terrasse en avant. Nous ce qu'on dit, on devrait le fermer, ça pourrait être un café pour des promeneurs. On parle le samedi, dimanche. Ça pourrait être pour les quatre saisons, mais encore plus l'hiver.

2030

LA PRÉSIDENTE :

Oui. C'est bien. Oui. Une des questions que je me posais, c'est que dans les recommandations entre autres, vous parlez de la création d'un pôle de plein-air hivernal qui serait situé au nord du bâtiment de l'école Polytechnique, du gros bâtiment actuel, et qui aurait comme équipement un réseau de ski de fond.

2035

Développez-moi dont ça un petit peu. Et une des questions que je me posais, c'est l'équipe de ski de fond de l'Université de Montréal où est-ce qu'elle s'entraîne en ce moment?

2040

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

Je vais répondre à la question pour l'équipe de ski de fond, puis je vais laisser mon collègue Pierre pour le pôle.

2045

Pour l'équipe de ski de fond de l'Université de Montréal, ils s'entraînent souvent sur la montagne, en saison sèche comme on va bientôt l'être, ils vont être d'ailleurs au campus, mais aussi sur le Mont-Royal. Mais bon durant l'hiver, ils sont sur les réseaux de ski...

2050

LA PRÉSIDENTE :

De la montagne?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

2055

Exactement, oui.

2060 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. C'est bien.

2065 **M. PIERRE MARCOUX :**

Est-ce que vous permettez que je continue, Madame.

2070 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Allez-y, Monsieur.

M. PIERRE MARCOUX :

2075 Donc, pour le pôle de plein-air, c'est que Montréal est en déficit d'espace terre pour faire des activités hivernales. Donc, ce qu'on recommande c'est finalement, c'est que l'Université, l'école Polytechnique, le pavillon – j'ai un blanc de mémoire – le pavillon Lassonde.

LA PRÉSIDENTE :

2080 Oui.

M. PIERRE MARCOUX :

2085 Leur prénom j'oublie. La famille Lassonde. Il y a un gros hall d'entrée, il y a un café étudiant, il y a beaucoup d'espace qui pourrait être utilisé pour finalement, un chalet d'accueil équivalent, mieux même que le lac des Castors. C'est-à-dire que les gens peuvent se rencontrer. Il y a des stationnements Louis-Colin, il y a le stationnement dans les bâtiments universitaires de Lassonde. Donc, à partir de cet endroit-là, les gens pourraient louer des raquettes, louer des skis. Il y a toute une zone... peut-être...

2090

Stéphane, tu peux peut-être mettre le croquis. Bien, ce n'est peut-être pas nécessaire. Je peux vous le décrire. C'est que ça pourrait être un lieu où cette zone-là entre finalement, au nord de l'école Polytechnique ça pourrait être une zone de plein-air, c'est-à-dire où on pourrait

2095 apprendre à faire de l'initiation au camping hivernal. On ne parle pas de faire un camping tous les jours, mais c'est de faire quelques activités comme ça. Diverses activités que les différents partenaires comme les Amis de la montagne et Ski de fond Montréal font. Il y a beaucoup d'activités.

2100 Il ne faut pas oublier que finalement, aussi en arrière du CEPSUM, ils appellent ça le stade d'hiver, mais en fin de compte le stade d'hiver c'est simplement juste des patinoires réfrigérées à l'intérieur. C'est que le stade d'hiver il est à l'intérieur. Donc, le vrai stade d'hiver, selon moi, c'est tout le secteur vert finalement au nord de la Polytechnique jusqu'en arrière du CEPSUM, jusqu'à l'avenue Vincent-D'Indy.

2105 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Merci beaucoup. Alors, s'il n'y a pas d'autres questions de la part de mes collègues de la commission, il me reste à vous remercier. Monsieur Marcoux, je pense que ça fait notre quatrième commission où je vous retrouve, mais la troisième successive. Et je vous félicite pour votre persistance et votre engagement vis-à-vis du ski de fond. Merci beaucoup à tous les deux, monsieur Mélançon et monsieur Marcoux.

2115 Je crois que nous n'avons plus d'intervenants. Alors, ça m'amènerait à demander à nos collègues de la Ville ou de l'Université s'ils souhaitent utiliser leur droit de rectification. Madame Hamdane?

RECTIFICATION

2120

Mme RADHIA HAMDANE :

2125 Oui. Bonjour. Moi, je voudrais faire trois rectifications.